



LOI DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE du 4 août 2008

LA LOI

LE DOSSIER PARLEMENTAIRE

1 FISCALITÉ DES ENTREPRISES	
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS	
Champ d'application – Institution d'une option pour le régime des sociétés de personnes en faveur de certaines sociétés de capitaux créées depuis moins de cinq ans	Art. 30
Exonérations – Fonds de dotation	Art. 140
Limitation de l'application du régime de faveur des SUIR aux sociétés créées avant le 1 ^{er} juillet 2008	Art. 34
BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	
Exonérations – Application du régime des impatriés aux personnes non salariées	Art. 121
Régime d'imposition – Relèvement et actualisation automatique des limites d'applications	Art. 2 et 3
Allègement des obligations comptables des entreprises	Art. 9

Institution d'une option pour un versement libératoire de l'impôt sur le revenu	Art. 1^{er}
BENEFICES AGRICOLES	
Revenus accessoires BIC/BNC – Rattachement des recettes accessoires de production d'électricité photovoltaïque ou éolienne aux recettes agricoles des groupements et sociétés agricoles	Art. 32
Crédits d'impôt – Rehaussement du plafond du crédit d'impôt « formation des dirigeants » pour les associés de GAEC	Art. 63
BÉNÉFICES NON COMMERCIAUX	
Exonérations – Application du régime des impatriés aux personnes non salariées	Art. 121
Produits de la propriété intellectuelle – Exonération partielle des produits perçus par les personnes impatriées	Art. 121
Régime déclaratif spécial – Relèvement et actualisation automatique des limites d'application du régime	Art. 2 et 3
Institution d'une option pour un versement libératoire de l'impôt sur le revenu	Art. 1^{er}

2 FISCALITÉ DES PERSONNES

Intitulé de la mesure	Article
PLAFONNEMENT DES IMPOTS DIRECTS	
Aménagement du « bouclier fiscal » en cas de transfert du domicile en France	<u>Art. 121</u>
Prise en compte des revenus des personnes ayant opté pour un versement libératoire de l'impôt sur le revenu	<u>Art. 1^{er}</u>
IMPOT SUR LE REVENU	
Exonérations – Renforcement du régime de faveur des personnes impatriées	<u>Art. 121</u>
Crédits et réductions d'impôt – Aménagement de la réduction d'impôt pour reprise de PME financée par l'emprunt	<u>Art. 67</u>
Aménagement de la réduction d'impôt en faveur des tuteurs chômeurs créateurs d'entreprises	<u>Art. 69</u>
Extension des réductions d'impôt au titre du mécénat aux dons versés aux fonds de dotation	<u>Art.140</u>
Paiement – Possibilité de paiement de l'impôt sur le revenu par prélèvement mensuel sur un livret A ou un livret bleu	<u>Art. 145</u>
PRELEVEMENTS SOCIAUX	
Personnes Impatriées : absence d'exonération des revenus « passifs »	<u>Art. 121</u>
TRAITEMENTS ET SALAIRES	
Renforcement du régime de faveur des personnes impatriées	<u>Art. 121</u>

REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS	
Exonérations – Exonération partielle des revenus perçus par les personnes impatriées	<u>Art. 121</u>
Produits de placement à revenu fixe – Aménagement du régime d'exonération des intérêts du livret A et du livret bleu	<u>Art. 145</u> et 146
PLUS-VALUES	
Plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux – Exonération partielle plus-values réalisées par les personnes impatriées	<u>Art. 121</u>

3 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	
Relèvement et actualisation automatique des limites d'application de la franchise en base et du régime simplifié	Art. 2 et 3
4 ENREGISTREMENT	
MUTATIONS A TITRE ONEREUX	
Unification des taux des droits de mutation à titre onéreux applicables à certaines cessions de droits sociaux	<u>Art. 64 et 65</u>
Modification du tarif des droits sur les mutations à titre onéreux de fonds de commerce et de clientèles	<u>Art. 64</u>
Institution d'un abattement en cas de cession d'une petite entreprise à un salarié ou au sein du cercle familial	<u>Art. 65</u>

MUTATIONS A TITRE GRATUIT

Institution d'un abattement sur les droits dus en cas de donation d'une petite entreprise à ses salariés

[Art. 66](#)

Exonération des dons et legs consentis aux fonds de dotation

[Art. 141](#)

IMPOT SUR LA FORTUNE

Territorialité – Personnes transférant leur domicile en France : imposition temporaire sur leurs seuls biens situés en France

[Art. 121](#)

Exonérations et réductions d'impôt – Investissements dans des FCPR allégés – Dons aux fondations universitaires et partenariales

Art. 36 et 141

5 TAXES DIVERSES

Taxe d'apprentissage – Imputation des dépenses en faveur des écoles de la deuxième chance sur la taxe d'apprentissage

Art. 162

Participation à la formation continue-
Allègement de la contribution formation continue du conjoint associé de l'exploitant

Art. 17

Assouplissement des conditions d'application de la participation formation continue e cas de franchissement des seuils d'effectif

Art. 48

6 REGIMES PARTICULIERS

Organismes sans but lucratif – Création des fonds de dotation

[Art. 140 et 141](#)

Epargne salariale – Assouplissement du dispositif de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE°

Art. 33

7 PROCEDURES FISCALES

ADMINISTRATION FISCALE

Secret professionnel – Dérogation pour le contrôle de la multidétention des produits d'épargne générale à régime fiscal spécifique

[Art. 145](#)

CONTROLE FISCAL

Garanties des contribuables – Encadrement de la procédure générale de rescrit et harmonisation des délais de l'Administration dans les procédures d'accord tacite

[Art. 5](#)

Aménagement et extension de la procédure d'accord tacite applicable en matière de crédit d'impôt recherche

[Art. 136](#)

Amélioration des voies de recours et des garanties contre les visites et saisies domiciliaires

[Art. 164](#)

SANCTIONS FISCALES

Nouvelle amende sanctionnant la multidétention de produits d'épargne générale à régime fiscal spécifique

[Art. 145](#)

8 IMPOTS LOCAUX

TAXE PROFESSIONNELLE

Exonérations – Institution d'une exonération de taxe professionnelle en faveur des exploitants ayant opté pour le versement libératoire de l'IR

Art. 3

Aménagement de l'exonération de taxe professionnelle des vendeurs à domicile indépendants

Art. 61

Aménagement de l'exonération de taxe professionnelle des établissements situés en zones d'aide à finalité régionale	Art. 122
TAXES DIVERSES	
Taxe pour frais de CCI : exonération des personnes dispensées d'immatriculation au RCS	Art. 8
Fusion des taxes communales sur la publicité en une taxe locale sur la publicité extérieure	Art. 171
Réforme de la TACA à laquelle est substituée la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	Art. 99